Saint-Benoît Au Fil du Temps

Éditorial

2012 s'achève, l'année est bien vite passée et la crise, toujours là, ne semble pas vouloir s'arrêter, toutefois restons optimistes.

Les raisons de rester optimistes et mobilisés se situent dans la vitalité de notre village liée à ses nombreuses associations particulièrement dynamiques, preuve en est : la création de deux nouvelles associations.

La Roue Libre Bénédictine qui, par la formation, la pratique, la compétition va éduquer nos jeunes à la pratique du vélo en toute sécurité.

Une section du Comité des Fêtes, "L'Armada", pour la construction d'un bateau et la navigation sur la Loire, vient d'être créée pour fabriquer un fûtreau, premier bateau à Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour les personnes désirant adhérer à ces nouvelles associations, n'hésitez pas à venir en Mairie, nous vous en donnerons les coordonnées.

A l'époque où l'individualisme prédomine, il y a encore des bénévoles qui n'hésitent pas à consacrer du temps à leurs idéaux.

Nous sommes fiers à Saint-Benoît de nos associations. C'est un signe de vitalité et d'optimisme.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant à tous de bonnes fêtes de fin d'année et en formulant mes meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour vous et vos familles à l'occasion de l'année 2013.

Cordialement,

Le Maire,
Gilbert Coutellier

MANIFESTATIONS

Marché de Noël et Téléthon

Cette année, le marché de Noël, organisé par l'Union des Commerçants, à accueilli le Téléthon le 8 décembre 2012 sur la Place du Martroi. Parmi les nombreuses animations, un jongleur, un gonfleur de ballons, un stand était dédié au Téléthon. Les associations de Saint-Benoît se sont mobilisées pour cette grande cause : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Association des Parents d'élèves des Écoles publiques, le collège Saint-Joseph, le Club ULM, l'Amicale des Retraités, le Comité des Fêtes, l'ASSB Football, le Groupe folklorique « Biaudes et Câlines », la Roue Libre Bénédictine, Valphonie… ainsi que la municipalité et les commerçants.

Les dons récoltés ont été regroupés et remis à l'association Sully Espoir le lendemain.

Les Vœux du Maire

Pour 2013, la Municipalité a décidé de regrouper la réunion traditionnelle d'échange de vœux et la cérémonie de remise des prix de fleurissement.

Celle-ci aura lieu
le vendredi 4 janvier à 18 h 30
à la salle polyvalente, rue de Tholey.

A cette occasion, les nouveaux arrivants sont cordialement invités. Ils pourront rencontrer les responsables des associations, les commerçants, les artisans de la commune et faire connaissance avec l'équipe municipale.

L'Allocation Journalière de Présence Parentale

Elle vous concerne :

- si votre enfant à charge a moins de 20 ans,

- s'il est gravement malade, accidenté ou handicapé,

- si vous cessez ponctuellement votre activité professionnelle ou votre recherche d'emploi pour vous occuper de votre enfant.

Vous devez fournir un certificat médical attestant de soins contraignants et la nécessité de votre présence auprès de lui.

C'est le médecin-conseil de l'assurance-maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis.

Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en savoir plus ou en faire la demande adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales,

Tél. : 0810 25 45 10

ou téléchargez l'imprimé sur le site www.caf.fr

Revenu de Solidarité Active (rSa)

Vous travaillez, le rSa "Activité" vous y avez peut-être droit ?

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent et dont les ressources sont faibles.

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, le montant du rSa activité est calculé en fonction de votre situation et de vos ressources des trois derniers mois.

N'hésitez pas, faites le test rSa sur le www.caf.fr ou adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales au 0 810 25 45 10.

Vous n'y avez pas droit ? Refaites le test si vos ressources diminuent.

DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes **le lundi 18 février de 16h à 19h.** Pour un premier don, **se munir de votre carte nationale d'identité.**

LOIRE A VÉLO

Les barrières anti-transit installées dans la Vallée des Sables et sur la Levée ayant été détériorées à plusieurs reprises, le Conseil Général a décidé de les remplacer.

Elles sont là pour la sécurité des cyclistes. En effet, des véhicules, non autorisés roulent sur ces tronçons à des vitesses excessives.

La barrière de la Vallée des Sables sera déplacée à l'entrée du camping. Les propriétaires pourront accéder à leur propriété par le hameau des Braudins ou en demandant la clé à la Mairie.

CANTINE SCOLAIRE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2013

Catégorie	Tarif	Montant
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	3,16 €
Repas servis aux enfants du collège Saint-Joseph domiciliés à Saint-Benoît-sur-Loire	N° 2	3,48 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 3	5,90 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 4	3,76 €
Repas servis à compter du 4ème enfant	N° 5	1,58 €

BIENVENUE À...

CARAVANES SERVICES 45

Gérant : Monsieur RODRIGUEZ Ramon

Location, réparation, vente de caravanes et de camping-car, 11, route de Sully

Tél. : 02 38 38 07 93

NICESOURIS

Vente de vêtements et accessoires mode femme

Mme PEYNET, 51, rue du Port

Tél. 06 74 75 07 72

www.nicesouris.oxatis.com

COURS DE CHINOIS

PARLER ÉCRIRE CHINOIS ! ! ! !

Pour tous les niveaux.

Tarif : 10 euros/séance (1 h 30 – 2h)

Enfant de moins de 12 ans, 1 séance d'essai gratuite.

Personne à contacter : Mme LI

No. de Port. 06 74 75 07 72

E- mail : nicesourire@hotmail.com

UFC QUE CHOISIR

L'association a déménagé. Ses nouveaux locaux sont situés 39 rue Saint-Marceau à Orléans. Tram A : arrêt Les Tourelles.

Si un désaccord vous oppose à un professionnel de la téléphonie, d'Internet, du logement, de l'automobile ou de tout autre domaine, l'UFC-Que choisir d'Orléans peut vous aider et vous invite à venir à ses permanences. Un conseiller étudiera votre problème, recherchera les solutions et vous aidera, si besoin est, dans un parcours juridique. Il vous sera demandé d'adhérer à notre association.

Les Permanences :

• à Orléans, 39 rue Saint-Marceau.

Tous les mercredis, jeudis et vendredis de 14h30 à 18 heures.

• Autres permanences : Jargeau, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saran et Semoy.

Renseignements au 02 38 53 53 00.

Site internet de l'association : www.ufcquechoisir-orleans.org

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 17 janvier au 16 février prochain, une enquête de recensement aura lieu dans notre commune.

A quoi sert le recensement ?

- Permettre de mieux connaître la population résidant en France.
- Fournir des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, conditions de logement, mode de transport …).

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

- Les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur vous aidera à remplir les questionnaires.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

- Recruté et encadré par la commune, il possède une carte tricolore avec sa photo, signée par le maire.
- Les agents resenceurs pour Saint-Benoît-sur-Loire sont :

M. Guy DAVID

Mme Melissa STANEK

M^me^ Louise BUISSON

M^me^ Etiennette VANNIER

SICTOM

A partir du 28 janvier 2013, il va y avoir du changement dans la collecte des ordures ménagères par le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire.

Désormais, le paiement des ordures ménagères ne va plus se faire sur la feuille des impôts fonciers mais sur la base d'une facture. En 2013, elle sera constituée d'un forfait global et à partir de 2014 d'une facture qui va prendre en compte le nombre des levées de l'année précédente. En 2014, la facturation comportera une base de 26 levées minimum. Pour vous garantir le coût le plus bas, vous avez avantage à ne sortir votre poubelle qu'une fois tous les 15 jours, sachant que la collecte aura toujours lieu une fois par semaine.

Une puce à l'intérieur de la poubelle permet de comptabiliser les présentations : cette puce ne contient aucune information personnelle.

Lors du ramassage, seules les ordures présentes dans les poubelles seront collectées. Le couvercle devra être fermé. Les consignes de tri ne changent pas. En cas de changement de composition du foyer ou de dégradation de votre poubelle, il est nécessaire de prendre contact avec le SICTOM qui procédera au changement de votre poubelle.

Pour les personnes qui sont en résidence secondaire, il est possible d'obtenir une carte qui donne accès sur une colonne enterrée ou semi-enterrée pour le dépôt des sacs poubelles. La facturation reste la même que pour une poubelle classique.

Enfin pour les surplus d'ordures ménagères sur une courte période, le SICTOM vous propose la vente de paquets de 10 sacs prépayés de 50 litres.

Les nouveaux horaires des collectes, la grille tarifaire ainsi que les emplacements des colonnes enterrées sont disponibles sur le site internet du SICTOM à partir de la mi-décembre 2012.

www.sictom-chateauneuf.fr

Tél. : 02 38 59 50 25

Pierre ROLLAND, Parrain de la RLB SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

Il a franchi la ligne d'arrivée en tête à deux reprises sur le Tour de France en 2011 et 2012. Le 3 novembre dernier, il est venu pour la présentation officielle de la RLB SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, club cycliste créé en 2012, dont il a fait le choix d'être le parrain. Il s'agit de Pierre ROLLAND, coureur cycliste professionnel du Team EUROPCAR.

C'est à l'espace Robert SOUESME, en présence de 110 à 120 personnes, invitées pour l'occasion, que l'inauguration de la RLB s'est déroulée.

L'après-midi a débuté par l'accueil des invités par la Présidente du club, Aurélie PINÇON, puis s'en est suivi le discours des officiels. A tour de rôle, Monsieur Gilbert COUTELLIER, Maire de SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE puis Madame Anne LECLERC, Conseillère Régionale et enfin Monsieur Claude de GANAY, Député du Loiret ont pris la parole.

Mathieu PINÇON a, ensuite, présenté le club, les objectifs fixés aux travers de cinq grands items à savoir :

- Maîtriser la technique, l'adresse de la discipline,
- Appréhender l'entraînement et la compétition,
- S'éduquer à la sécurité routière,
- Savoir entretenir le matériel,
- Gérer l'alimentation.

Ensuite c'est une présentation du bureau et de l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à la réussite de la RLB qui a eu lieu.

Avant que la parole soit laissée à Monsieur Michel BASNIER, représentant du Comité Départemental de Cyclisme du Loiret et du Comité Régional de Cyclisme, nous avons présenté chacun de nos partenaires sans qui rien n'aurait été possible, alors encore un grand merci à eux.

A l'arrivée de Pierre ROLLAND, l'assemblée était silencieuse et s'en fut de même lorsqu'il prit la parole pour expliquer son choix de parrainer la RLB SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE.

Puis est venu le temps de la présentation de l'effectif (42 licenciés dont 25 jeunes) et l'occasion pour les jeunes de monter sur l'estrade pour une remise de lots souvenirs, puis une photo de famille en compagnie des bénévoles, des partenaires et de Pierre ROLLAND.

La soirée s'est poursuivie par la remise du maillot de la RLB à Pierre ROLLAND avant qu'il se prête à la traditionnelle séance de dédicaces.

L'ensemble des invités se sont retrouvés autour d'un cocktail dînatoire pour conclure la journée.

Nous tenons une nouvelle fois à excuser les personnes qui n'ont pu être présentes ce jour-là mais rendez-vous est pris avec notre parrain pour une sortie cycliste sur les routes de SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE lorsque le temps sera meilleur.

La Présidente Aurélie PINÇON

SAISON DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Pour sa 2ème édition, les Marchés des Producteurs de Pays ont marqué la saison touristique, une fois encore, d'une belle réussite.

12 producteurs en moyenne présents durant les 7 marchés qui se sont déroulés d'avril à octobre sur la Place sur Martroi, le 3ème dimanche du mois : fruits, légumes, jus de fruits et vins régionaux, volailles, viande, conserves, œufs, produits à base d'autruche et de canard, brioches, fromages, cosmétiques à base de lait d'ânesse, compositions florales. Parmi les nouveautés en 2012 : des produits à base de poissons de Loire (rillettes, terrines, soupes) et de la charcuterie de cabri. La qualité et la fraîcheur des produits ont séduit habitants et visiteurs venus plus nombreux. Côté producteurs, ils assurent avoir bien travaillé dans l'ensemble.

Désormais, notées sur les agendas des bénédictins, les dates des MPP constituent « la sortie » du dimanche matin. Un lieu d'échange où aller chercher ses légumes, sa brioche ou son fromage devient un moment convivial. Le village s'anime et les touristes s'y intéressent… Ces marchés ont été animés par l'école de musique Val d'Or et Forêt, Valphonie et Biaudes et Câlines.

Une nouvelle installation sportive : le terrain MULTISPORTS

La commune de Saint-Benoît-sur-Loire a construit un terrain MULTISPORTS rue de Tholey sur l'ancien terrain de basket qui était à refaire.

Sur ce terrain, en fibre synthétique, plusieurs sports peuvent y être pratiqués : football, basket-ball, hockey, etc…

Une piste avec un sautoir pour le saut en longueur a été réalisée pour utilisation par les scolaires, des jeunes et moins jeunes dans un esprit ludique et non de compétition.

Les scolaires sont prioritaires pendant les heures de cours. Le terrain est ouvert à tous en dehors de ces horaires.

Cette réalisation a été possible grâce aux subventions du Pays, de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt et du Conseil Général.

Il reste à aménager le pourtour de ce terrain (engazonnement, installation de poubelles, de bancs, toilettes, fontaine à eau…) pour finaliser ce projet.

Le 1er adjoint, Gilles BURGEVIN

www.saint-benoit-sur-loire.fr,

Le site internet de la commune a adopté une nouvelle formule, plus conviviale et colorée. N'hésitez pas à venir le découvrir et à faire part de vos suggestions.

BEAU SUCCÈS POUR LE VIDE-GRENIERS ET LE SALON DES PASSIONNÉS

Le 9 septembre dernier, pour la 3ème année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé le vide-greniers en parallèle avec le salon des passionnés. Au programme, plusieurs nouveautés comme la présence de forains et de quelques commerçants pour animer la manifestation. Le salon était aussi plus riche en exposants d'où l'installation dans la salle polyvalente. L'invité d'honneur de cette année était la sculptrice Jacqueline DELON.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les abonnés au service de l'eau sont informés que le fontainier Olivier ROLLION procédera, prochainement à une vérification des compteurs de la tournée 1. Les rues concernées sont :

Avenue de l'Abbaye – Avenue Célestin Chateigner – Chemin Entre Deux voies – Chemin du Port – Chemin du Sentier-de l'âne – Place du Grand-Arcis – Place du Martroi – Place du Petit Arcis – Place Saint André – Place de l'Université – Rue du Calvaire – Rue Charlemagne – Rue Charles le Chauve – Rue du Docteur Persillard – Rue de la Forteresse – Rue François 1er – Rue Jehan de Fleury – Rue Jeanne d'Arc – Rue Léodebold – Rue Louis le Débonnaire – Rue Max Jacob – Rue Orléanaise – Rue Richelieu – Rue Sanguin – Rue Saint Denis – Rue Saint-Lazare – Rue de Verdun.

Les compteurs devront être bien dégagés afin de faciliter la lecture des index.

En vous remerciant de votre compréhension.

La parole est donnée à une entreprise.

LA SARL ROLLION

La SARL ROLLION est une entreprise générale du bâtiment créée en 1968, elle exerce tous les principaux corps de métier du bâtiment à savoir la maçonnerie, la couverture, la plomberie, le chauffage (toutes énergies ; pompe à chaleur, panneaux solaires…), la climatisation, l'électricité, la menuiserie. Elle fait principalement des travaux de rénovation chez les particuliers mais travaille aussi pour les collectivités territoriales environnantes.

En 1999, l'entreprise ROLLION SARL se diversifie et ouvre un magasin d'électroménager qui assure la vente et le service après vente des appareils blancs, bruns et petits ménagers.

Notre mission :

Proposer aux professionnels, collectivités locales et particuliers, des prestations de qualités réalisées dans les règles de l'art.

Nous travaillons dans une logique d'intérêt environnemental, mettant dans nos priorités une démarche éthique dans nos relations avec nos clients, fournisseurs et partenaires. Les principaux critères retenus de notre entreprise sont l'écoute, le dynamisme, la remise en cause, la flexibilité et l'ambition de créer une référence incontournable.

Valphonie a l'honneur et la joie d'accueillir dans ses rangs, depuis le mois de septembre, deux nouvelles jeunes musiciennes Sarah Gonnet flûtiste et Marine Radzieta Clarinettiste. Nos nouvelles recrues sont issues de l'École de musique Intercommunale Val d'Or et Forêt et nous sommes très heureux de les compter parmi nous.

Nous signalons que nos rangs sont ouverts à tous musiciens et nous rappelons que nos répétitions se déroulent sous la baguette de notre directeur musical Laurent Aigret tous les samedis de 14 à 16 heures dans la salle « Valphonie » derrière la Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire.

L'année 2013 va commencer tambour battant :

Le dimanche 20 janvier, nous jouons un concert avec nos amis choristes « En-A-Bray-Gé » (horaires à déterminer) dans la salle polyvalente de Bray-en-Val en Val. Concert dédié à la lutte contre l'autisme avec la participation dans nos rangs d'enfants autistes.

Le samedi 26 janvier nous nous représentons à la maison de retraite de Saint-Benoît-sur-Loire.

Le dimanche 27 janvier, nous vous attendons nombreux pour le concert de la galette à Saint-Benoît-sur-Loire dans la salle polyvalente. A la fin de notre concert, nous dégusterons ensemble une sympathique galette des rois.

Autre date à retenir : Le samedi 6 avril à la salle polyvalente de Bray-en-Val pour le Concert de Printemps sur le thème de chut… Secret… à vous de le découvrir en musique et en costume…

Nous profitons de ces lignes pour remercier les habitants de Saint-Benoît-sur-Loire pour leur accueil et leur générosité lors de la distribution et vente des calendriers de Valphonie.

Notre site Internet est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à cette adresse : http://valphonie.e-monsite.com/N'hésitez pas d'en abuser, nos programmes y sont mis à jour régulièrement et vous pouvez nous découvrir sous forme informatique.

La Présidente, Natacha FOURNIER

TARIFS MUNICIPAUX - LOCATION DES SALLES

Salle des Fêtes

	Particuliers et commerçants de la commune	Commerçants hors commune	Groupes, organismes impliqués dans la commune	Groupes scolaires Associations extérieures à la commune
Fête familiale avec repas ou buffet	140 €			
Vin d'honneur	60 €			
Exposition-vente	180 €	280 €		
Le vendredi (quand location le samedi suivant)	50 €			
Réunions, Conférence, Assemblée Générale			½ journée 130 € 1 journée 190 €	½ journée 130 € 1 journée 190 €
CAUTION	500 €	500 €	500 €	500 €

Salle Polyvalente

Types de manifestations	Particuliers et Associations de la commune	Particuliers et Associations hors commune
SALLE		
1 - Noces, repas de famille, banquet, bal, buffet, conférence avec déjeuner, arbre de Noël avec déjeuner.	1 jour : 220 € 2 jours : 350 €	1 jour : 500 € 2 jours : 770 €
2 - Matinée, soirée théâtrale, conférence payante, concours de jeux de cartes, loto, arbre de Noël sans déjeuner.	130 €	350 €
3 - Vin d'honneur, galette, conférence non payante, réunion, pique-nique.	80 €	180 €
4 - Vin d'honneur, galette, conférence non payante, réunion lorsque la salle des fêtes est indisponible.	60 €	½ journée 130 € 1 journée 190 €
5 - Le Vendredi après-midi (quand location le samedi).	70 €	70 €
CUISINE		
Noces, repas de famille, banquet, bal, buffet, conférence avec déjeuner, arbre de Noël avec déjeuner.	100 €	100 €
Vin d'honneur, galette, conférence non payante, collation.	40 €	60 €
CAUTION	500 €	1000 €

Écoles publiques

Écoles	*Enseignants – Classes*	*Effectifs*	*ATSEM ou intervenants ATSEM*
École Élémentaire des Petits 13, Place du Grand Arcis 02 38 35 75 90 **Directrice :** **Mme SAINSON**	M^me^ Cécile SAINSON Petite section et moyenne section	28 20 petites sections 8 moyennes sections	Mme Pascale GIDOIN Mme Sandrine MOREAU Mme Stéphanie DUFOURD
	M^me^ Sylvie NADAUD Petites et Grandes sections	28 11 moyennes sections 17 grandes sections	
	M^me^ Estelle DUPUY Grande section et CP	25 8 grandes sections 17 CP	
École Publique des Grands 4, rue de Tholey 02 38 35 73 95 **Directrice :** **M^me^ KERMANAC'H**	M^me^ Cyprienne DUBARD CP / CE 1	24 7 CP 17 CE1	**Intervenante :** Mme Mireille VINOT En éducation musicale
	M^me^ Stéphanie KERMANAC'H CE1 / CE2	26 6 CE1 20 CE2	
	M^me^ Laure BROCARD CE2 / CM1	27 6 CE2 21 CM1	
	M^me^ Maud TROUVÉ CM2	23 CM2	

R.A.S.E.D. (Réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté)

➢ Enseignante spécialisée, option E : M^me^ Nadège MOREAU.

➢ Psychologue scolaire : M^me^ Véronique BUTET.

Soit un total de 181 élèves.

École Sainte-Marie

8, Chemin du Port - Tél. : 02 38 35 72 19.

Directrice : Mme Armelle GUIRLET

Classes	*Enseignantes*	*Effectifs*
➪ Cycle I : PS /MS	M^me^ PELLETIER	19
➪ Cycle II : GS/CP/CE1	M^me^ GUIRLET – M^lle^ LABBÉ	26
➪ Cycle III : CE2 /CM1 /CM2	M^me^ DOUCERAIN	25

Soit un total de 70 élèves.

Réseau d'aide : ASH (Adaptation Scolaire et Aide à la Scolarisation des élèves Handicapés) :

➪ Enseignante spécialisée : option E : M^me^ LE FOURN.

➪ Psychologie scolaire : M^me^ BRETHÉ.

Intervenants :

➪ *M^me^ VINOT : musique.* ➪ *M^lle^ JACQUET : anglais en cycle III.*

Personnel non enseignant :

➪ M^lle^ GODSMET : employée de collectivité.

➪ M^me^ NAVARRE : assistante maternelle.

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 9 FÉVRIER AU MATIN

Collège Saint-Joseph

6, Place du Grand-Arcis - Tél. : 02 38 35 71 46.

Directeur : M. Jean-Baptiste BOGGIO

Le collège Saint-Joseph compte 219 élèves pour l'année scolaire 2012-2013 dont 68 enfants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Les effectifs par niveau sont les suivants :

➪ Classes de 6ème : 66 élèves. ➪ Classes de 4ème : 56 élèves.

➪ Classes de 5ème : 52 élèves. ➪ Classes de 3ème : 45 élèves.

Les cours sont assurés par : Mme Séverine ALLEGRIS, Mme Solène BERGEVIN, Mr Jérôme BESOGNET, Mme Catherine BLANCHARD, M. Nicolas CHEVALLIER, Mme Catherine COQUELET, Mme Jacqueline DELAGE, M. Dominique DUPLAN, Mme Christelle FLEURY, Mme Anne-Marie FREMONT, Mlle Julie JACQUET, Mme Cornélia JESCHEK, M. Mathieu LABARRE, Mme Laurence LEDU, M. Emmanuel NINITTE, Mme Danièle PHIILPPE, Mme Julie QUENEAU, Mme Marie-Ange ROBINET.

Le personnel d'administration et de service est :
Mme Sandra GOYARD, Mme Marie-Adrienne LALOUE, Mme Nathalie LEMAIRE, Mme Béatrice LESNIKOWSKI, Mlle Murielle MARTIN, M. Éric PERNIN, Mme Myriam SIMONET, Mme Corinne VOISIN.

Les bénévoles qui interviennent au collège sont :
M^me^ DORMEAU, M^me^ SENE.

L'animation de la Pastorale Scolaire est assurée par :
Mme Catherine COQUELET ayant pour adjointe Mme DORMEAU. La composition de l'équipe pastorale est la suivante : Mme Catherine COQUELET, M. Jean-Baptiste BOGGIO, Mme Marielle SENE, Mlle Muriel MARTIN.

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 9 FÉVRIER APRÈS-MIDI.

NOUVEAU : FAITES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE !

Avec Mon.service-public.fr, vous pouvez dorénavant vous inscrire SUR LES LISTES ÉLECTORALES par internet ou encore pour les jeunes de 16 ans vous faire recenser pour pouvoir participer à la JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ.

La démarche est simple et gratuite et le compte est sécurisé : il suffit de créer son compte en quelques clics… sur www.mon.service-public.fr.

Pour l'inscription sur les listes électorales :

Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi qu'un justificatif de domicile.

Pour le recensement citoyen :

Les pièces justificatives à numériser sont :

- La copie de la carte nationale d'identité ou le passeport.
- La copie du livret de famille.

L'attestation de recensement est ensuite déposée dans l'espace confidentiel de votre compte mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risquer de l'égarer…

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

mon.Service-Public.fr
Le compte personnel des démarches en ligne

AGENDA

En Janvier :

Vendredi 4 ➢ Échange de vœux et cérémonie des Maisons Fleuries-Salle polyvalente
Dimanche 6 ➢ Arbre de Noël et galette « Football » - Salle des Fêtes
Jeudi 10 ➢ Galette des Rois « Biaudes et Câlines » - Salle des Fêtes
Dimanche 13 ➢ Galette des Rois « ACPG-CATM » - Salle polyvalente
Dimanche 13 ➢ Galette des Rois « club ULM » - Salle de Fêtes
Samedi 19 ➢ Galette des Rois et Assemblée Générale « Amicale des Retraités » - salle polyvalente
Dimanche 20 ➢ Loto APE « Écoles publiques » - Salle polyvalente
Dimanche 20 ➢ Concert contre l'autisme « Valphonie » - Bray-en-Val
Vendredi 25 ➢ Assemblée Générale « Familles Rurales » - Salle des Fêtes
Dimanche 27 ➢ Concert de la galette « Valphonie » - Salle polyvalente

En Février :

Samedi 2 ➢ Stage de danse et bal à l'ancienne « Biaudes et Câlines » - Salle polyvalente
Samedi 9 ➢ Soirée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes - Salle des Fêtes
Samedi 9 ➢ Portes ouvertes à l'École Sainte Marie (matin)
Samedi 9 ➢ Portes ouvertes au collège Saint-Joseph (après-midi)
Samedi 9 ➢ Assemblée Générale « ULM » - Salle polyvalente
Samedi 9 ➢ Carnaval des Écoles - Salle polyvalente
Dimanche 10 ➢ Matinée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes - Salle des Fêtes
Vendredi 15 ➢ Assemblée générale « AOCB » - Salle des Fêtes
Lundi 18 ➢ Don du sang - Salle des Fêtes

En Mars :

Samedi 9 ➢ Loto APEL du Collège Saint-Joseph - Salle polyvalente
Dimanche 10 ➢ Thé dansant du Basket - Salle polyvalente
Samedi 16 ➢ Repas des familles à la Maison de Retraite
Samedi 16 ➢ Marché aux jouets et vêtements « Familles Rurales » - Salle polyvalente
Dimanche 17 ➢ Loto du Football - Salle polyvalente
Samedi 23 ➢ Thé dansant « Amicale des Retraités » - Salle polyvalente
Samedi 23 ➢ Assemblée Générale « Les amis de Max Jacob » - Salle des Fêtes
Dimanche 31 ➢ Courses karting loisirs club Lotus

État civil

NAISSANCES

Dilia COULON née le 23 octobre

Léo GODON né le 7 novembre

Elie BEAUDOIN né le 9 novembre

Loohann LE MEN née le 20 novembre

MARIAGES

Laura VALCKE et Édouard PAYEN le 6 octobre

DÉCÈS

Jacqueline DRELON veuve CARBONNIER le 12 septembre à Gien
Simone COUTURIER veuve TREMBLEAU le 30 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Juliette MEUNIER veuve BOULMIER le 6 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Bernard MICHAUX le 7 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Ginette BOURSIN épouse DURAND le 2 octobre à Orléans
Cécile QUELIN le 17 octobre à Gien
Manuel DE VILA BOAS DIAS le 26 octobre à Orléans
Odette VIDEUX veuve TESSIER le 28 octobre à Sully-sur-Loire
Marie-Louise PEYLET veuve PLANCHARD le 1er novembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Jean DEFOUR le 2 novembre à Orléans
Marie-louise GIROUX veuve BAILLY le 4 novembre à Gien
Jacques BAR le 5 novembre à Sully-sur-Loire
Jacqueline BAGUET épouse MOIREAU le 10 novembre à Sully-sur-Loire
Georgette PARISE veuve COLLEAU le 21 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire.
Jean BONNET le 24 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire.

LUCIENNE LEBRUN SE PENCHE SUR NOTRE PASSÉ…

SAINT-BENOIT, SES RUES, SES PLACES, ET SES QUARTIERS (Suite…)

Rue Louis le Débonnaire : ce Roi fils de Charlemagne, empereur d'occident, fait construire un hôtel Dieu pour recevoir les visiteurs malades venant à l'abbaye. Les lépreux seront ensuite séparés et dirigés vers la maladrerie (ou léproserie) de Narbonne où était érigée la Chapelle Saint Clair.

A St Benoît, nous connaissions plus l'Hospice, tenu par les sœurs, qui a pris la suite, puis remplacé par la maison de retraite Gaston Girard, dénommé maintenant EHPAD.

Gaston Girard, conseiller municipal à St Benoît, maire de 1945 à 1979, conseiller général, puis député à la suite du décès au lendemain de son élection de Pierre Charié, a pris l'initiative de créer une maison de retraite pour secourir les anciens du village, la population vieillissant.

Rue Charles le Chauve : Roi de France, petit-fils de Charlemagne, couronné à Orléans en 848, s'est opposé aux vikings venant piller les abbayes. Il a offert à St Benoît 2 vases d'or, un évangéliaire richement orné, (livre liturgique contenant les passages de l'évangile), objets trouvés dans le butin pris sur Lothaire à la bataille de Fontenay en Puisaye en 841, bataille opposant Lothaire à Charles le Chauve.

Louis le Débonnaire et Charles le Chauve sont tous deux venus à St Benoît visiter l'Abbaye.

Rue Philippe 1er : Roi de France inhumé à St Benoît en 1108. Il se trouvait lui-même indigne de reposer à la Basilique Saint-Denis aux côtés des Rois de France. Afin de racheter ses fautes et sa vie quelque peu désordonnée, il avait choisi St Benoît pour sa dernière demeure.

Son tombeau a été détruit en 1793 et jeté sur les ruines dans la cour de l'abbaye par les révolutionnaires. Il a été restauré tel qu'on trouve aujourd'hui le gisant en 1830.

Rue François 1er : Roi de France légendaire connu de tous venait à St Benoît et recevait sa favorite en titre, Anne de Pisseleu, Duchesse d'Etampes. - pour la petite histoire, elle était également fille de confiance de Louise de Savoie, mère de François 1er. Ces rencontres avaient lieu au manoir de la Mothe le Roy, et peut-être à la maison du XIIe siècle située place de l'université, cette maison était désignée à une époque « maison des Rois ».

Par lettres-patentes de 1542, conservées dans les archives de notre commune, François 1er a autorisé St Benoît à prendre le titre de « ville » et s'entourer de fossés de défense, alimentés par un cours d'eau détournant une partie des eaux de la Bonnée, ce qui ne faisait pas l'affaire des propriétaires de moulins à eau de nos voisins Germignons…

Sur ces fossés 4 ponts ont été construits, dont 2 avec pont-levis (sortie Est, et sortie Ouest). Il était aisé d'empêcher toute introduction dans la ville située pour son intégralité, jusqu'aux années 1960, à l'intérieur de ces fossés. Sur le plan de 1645 est indiqué qu'il a existé au bord de ces fossés, entre le pont de St Clément et celui de St Aignan des tanneries et une poterie.

Chaque maison les bordant a construit son lavoir. 2 lavoirs publics ont été mis en service et les lavandières qui y travaillaient s'abîmaient la santé. M. Luche, maire au 19e avait souhaité qu'ils soient couverts, mais le projet a été abandonné faute de trésorerie.

Les fossés de défense sont devenus les « fossés de la ville » où nombre d'enfants ont joué, fait du radeau, des glissages par grands froids. Laissés à l'abandon, ils sont en cours d'aménagement paysager.

Rue Sanguin : Abbé de St Benoît, évêque d'Orléans en 1533, il était l'oncle d'Anne de Pisseleu, Duchesse d'Étampes et grand ami de François Rabelais. Son successeur a été Odet de Châtillon, frère de l'Amiral Coligny. En 1562, cet abbé devenu calviniste a, pour aider son frère, pillé le trésor de l'abbaye. Il a vendu la châsse pesant 35 livres d'or à l'intendant Groslot du château de l'Isle à Saint-Denis-en-Val et fait battre monnaie au profit des calvinistes.

En même temps, le Prince de Condé qui s'était emparé d'Orléans a envoyé un corps de troupes à St Benoît avec mission de piller la ville et le monastère. Ce qui fut fait, dispersant les manuscrits de la bibliothèque. Certains, vendus à la Reine Christine de Suède, amie des gens de lettres tel Descartes, ont été achetés par le Pape Alexandre VIII (pape de 1689 à 1691) et se retrouvent ainsi à la bibliothèque du Vatican…

A suivre…

Administration, rédaction et publicité : Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire - Tél. 02 38 35 73 28
Directeur de la publication : Gilbert COUTELLIER - accueil@mairie-st-benoit.fr - site : www.saint-benoit-sur-loire.fr
Maquette et Impression Jean-Paul Chevallier, Sully-Impression, ✆ 02 38 36 39 10 - E-mail : sully.impression@wanadoo.fr